

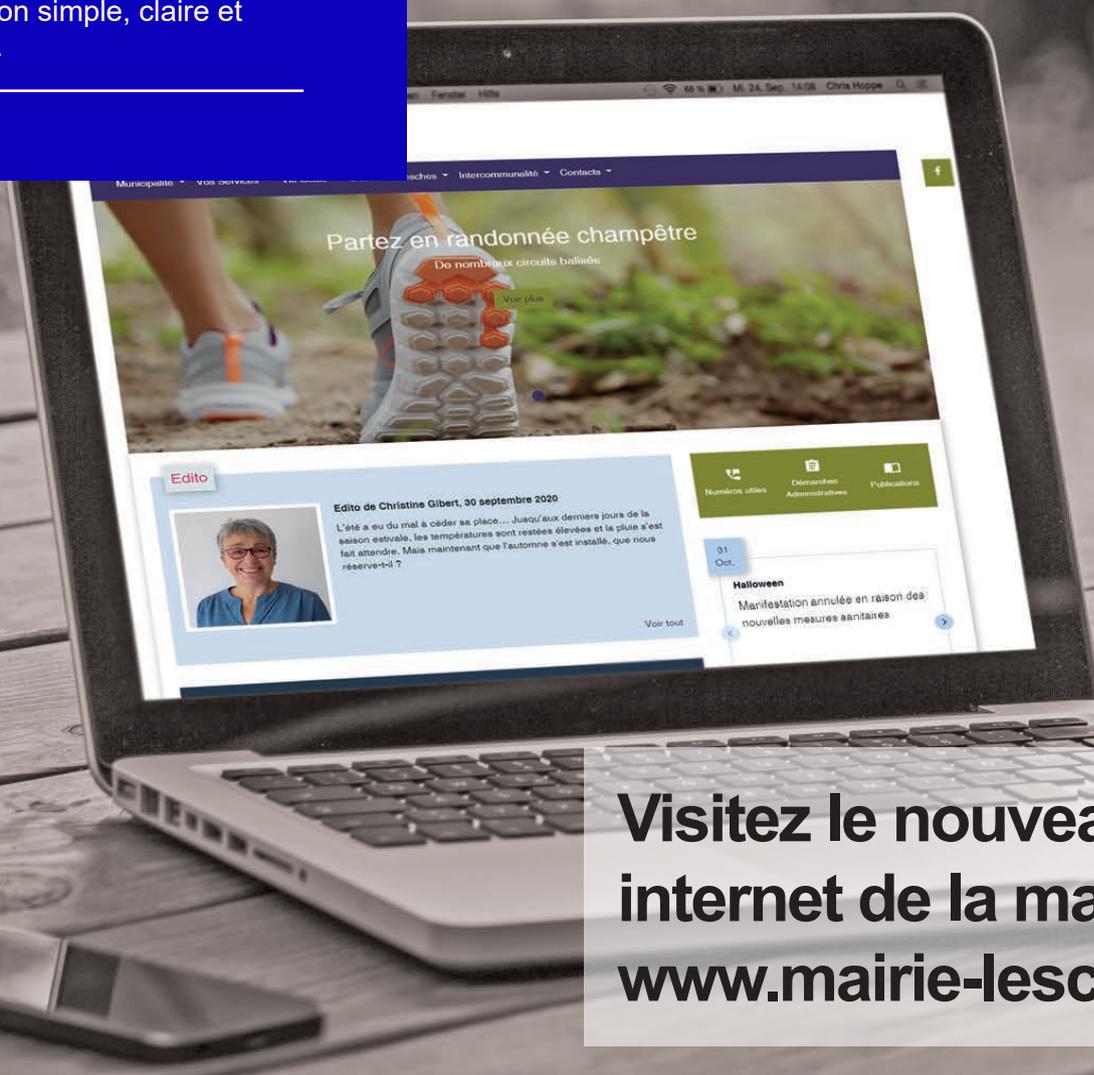
INFO

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LESCHES

Ce nouveau site, principale vitrine de notre commune, est bien évidemment responsive. Autrement dit, il s'adapte parfaitement à toutes les tailles d'écran (mobiles, tablettes, ordinateurs, etc.).

Ce nouveau site a été conçu pour offrir aux utilisateurs une navigation simple, claire et intuitive.

Flash Info Municipal
n°2020/08
Octobre 2020



Visitez le nouveau site internet de la mairie : www.mairie-lesches.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi de 14h00 à 19h00
(17h00 en vacances scolaires)
Mardi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, les services de la mairie peuvent vous recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

INFO DU MARAICHER

Le maraîcher passe aux horaires d'hiver : dès le 3 novembre, il installera son stand place de la mairie tous les mardis, de 18h à 19h30.



RETROUVEZ LES INFOS

Sur le site et sur la page Facebook de la mairie



Lesches

MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération

TRAVAUX



JEUX ENFANTS PARKING DU CENTRE

Annoncé en septembre, le réaménagement des jeux a pris du retard. L'équipe technique de la mairie met tout en œuvre pour en assurer l'ouverture très prochainement.



ECLAIRAGE PARKING DU STADE

Les travaux ont débuté et un candélabre à détection de mouvement sera fonctionnel dès fin octobre.



EGLISE

Les démarches liées aux travaux s'avèrent très longues (marché public, subventions, etc). Les travaux débiteront donc au printemps prochain. L'année 2021 verra notre clocher disparaître puis réapparaître en bonne forme... à la verticale ! La charpente et les fondations seront également renforcées.



FERMETURE A LA CIRCULATION DE LA ROUTE DE MONTIGNY

URBANISME

Comme annoncé précédemment, le chemin vicinal «Route de Montigny» vient d'être fermé à la circulation routière. Après la signalétique, Marne et Gondoire a installé des blocs de béton qui assurent le non passage des véhicules motorisés. Ces blocs seront à l'avenir remplacés par des barrières, qui pourront être ouvertes en cas d'inondation de la route départementale D89 (route allant à Trilbardou).

ANIMATIONS de fin d'année annulées



Les mesures récemment prises par le gouvernement rendent difficile, voire impossible, l'organisation de toute manifestation. Par conséquent, les événements précédemment annoncés sont annulés (Halloween, Marché de Noël).

DIVERS



BOUCHONS D'AMOUR - Point de collecte

A partir du 3 novembre, **tous les mardis de 18h à 19h30 place de la mairie**, le Conseil des Jeunes mettra un conteneur à disposition pour collecter les bouchons plastiques.

Ces bouchons sont remis à

l'association Bouchons d'Amour, qui les revend à un recycleur. L'argent gagné sert à aider au financement de matériels pour des personnes handicapées.

En savoir plus : <https://www.bouchonsdamourfranciliens.fr>

REGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DES DRONES

Au-delà de 800 grs, les drones nécessitent une autorisation pour voler en dehors des sites d'aéromodélisme.

Dans tous les cas : ne pas utiliser la nuit, ne pas survoler les personnes, les propriétés privées, l'espace public en agglomération, les sites sensibles ou protégés...

En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). En cas de violation des règles de sécurité, de la vie privée ou des interdictions de survol, l'utilisateur encourt jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.